



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :

23/03/2022

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 31 mars, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2022 s'est réuni exceptionnellement à la salle polyvalente, (crise COVID) en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 24 mars 2022.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Guy DUCHOSSOIS - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT- François VIGREUX - Evelyne CAIL - Jean-Luc ESNAULT - Sylvain DECOURS - Benoit DEFFIE- Claude DUVOUX.

Absents excusés : Patrick MOREL ayant donné pouvoir à Mme Françoise PLAT - Annik MOREL ayant donné pouvoir à Pascal BRAULT.

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Evelyne CAIL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 23/2022</u>	OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2022	7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTION
--------------------------	---	---

Nom	VOTE 2022
LOISIRS, NATURE, SPORTS	
Association Sportive Couffy-Seigy-Châteauvieux	100,00 €
USSAN Football Saint-Aignan - Noyers	80.00 €
Boules Seigysoises	300.00 €
CAM Vallée du Cher Controis	200.00 €
Club de Voile	200.00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan	700.00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan - Handball	150.00 €
Société de Chasse	100.00 €
SPA	200.00 €
Beauval Nature	100,00 €
SOUS-TOTAL	2130.00 €

SOCIAL ET SANTE	
Associations des Conciliateurs de Justice	50.00 €
Téléthon - Association Française contre les Myopathies	100.00 €
Association Français des Scléroses en plaques	100.00 €
L'Étoile de Martin	100.00 €
Fédération des Aveugles de France (avant FAF-APADVOR)	50.00 €
Jusqu'à la mort pour accompagner la vie	50.00 €
Pompiers Humanitaires Groupe de secours Français	60.00 €
Secours Catholique	80.00 €
Foyer Laïque Saint-Aignan - Restaurant du cœur	300.00 €
Centre Français de secourisme du Loir-et-Cher	200.00 €
SOUS-TOTAL	1090.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	
Le Souvenir Français	80.00 €
Musique des 3 provinces	600.00 €
SOUS-TOTAL	680.00 €
EDUCATION	
Prévention routière	200.00 €
Luttons contre le harcèlement scolaire sud 41	200.00 €
Collège Joseph Paul Boncour	476.20 €
SOUS-TOTAL	876.20 €
DIVERSES ADHÉSIONS/ PARTICIPATIONS	
Association des maires ruraux de Loir-et-Cher	100.00 €
Association des secrétaires de Mairie de Loir-et-Cher	33.00 €
Vallée du Cher	50.00 €
ANPCEN	150.00 €
Tour du Loir-et-Cher	130.00 €
Collège Joseph Paul Boncour Rotation piscine	560,00 €
SOUS-TOTAL	1023.00 €
TOTAL	5 799.20 €
IMPUTE SUR BUDGET SUBVENTION	4 776.20 €
IMPUTE SUR BUDGET PARTICIPATIONS	1 023.00 €

Décision

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer les subventions 2022 présenté dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser Madame la maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Cette dépense est inscrite au budget 2022.

 La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 01/04/2022

et de la

publication le 01/04/2022

 La Maire,

Françoise PLAT

